

Référent CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) / Animation collectif familles

Cadre d'emplois des animateurs territoriaux

Organisme émetteur : Ville de Versailles

Localisation du poste : 53 rue des Chantiers - 78000 VERSAILLES

Direction concernée

Direction de la Vie des Quartiers, des Loisirs et de la Jeunesse

Service concerné

Maison de quartier Prés-aux-Bois

Catégorie du poste

Catégorie B

Poste ouvert aux

Titulaires
Contractuels

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

La Direction de la Vie des Quartiers, des Loisirs et de la Jeunesse (DVQLJ) a pour mission de délivrer le service public local de l'animation aux habitants au sein des huit équipements de la ville en cohérence avec les orientations de la ville, dans le respect du cadre administratif, comptable et réglementaire et avec efficacité.

La Maison de quartier Prés-aux-Bois accueille une soixantaine d'enfants et de jeunes dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité (primaires et collégiens), encadrés par une équipe de techniciens et de bénévoles pour la mise en œuvre de ces actions.

Le référent CLAS h/f a pour missions de concevoir, mettre en œuvre et participer à l'évaluation d'actions d'accompagnement à la scolarité en direction du public 6-17 ans, en lien avec le projet social.

Missions principales :

Mise en œuvre et évaluation du dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) :

« L'ensemble des actions du dispositif CLAS visent à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. »

- Rencontrer chaque famille souhaitant faire entrer leurs enfants dans le dispositif, ou orientée par des partenaires, afin d'évaluer les besoins et de prioriser les demandes.
- Concevoir des projets individuels et collectifs répondant aux besoins observés (actions de soutien à la parentalité, accompagnement scolaire, animations, ateliers socioéducatifs)
- Assurer le recrutement et coordonner les activités des bénévoles et de l'équipe des vacataires.
- Assurer un suivi régulier de l'évolution de l'enfant auprès des différents interlocuteurs et partenaires.
- Mettre en place les outils de suivi, permettant d'évaluer la progression de chaque enfant / jeune, d'établir des évaluations trimestrielles de chaque situation pour déterminer si le maintien dans le dispositif est pertinent ; ces outils permettront également de nourrir l'évaluation annuelle du dispositif.
- Réaliser les dossiers projet et bilan afin d'obtenir les subventions

Mobilisation des différents acteurs :

- Mettre en place tout partenariat susceptible d'être bénéfique aux enfants / jeunes, en favorisant leurs apprentissages, leur prise de confiance en eux et leur ouverture culturelle.
- Favoriser la mobilisation des acteurs de la communauté éducative, en particulier les familles.
- Assurer le lien et faciliter le dialogue entre les intervenants (techniciens, bénévoles, enseignants, et évidemment, les familles...).
- Participer aux commissions CLAS inter maisons de quartier, et contribuer au développement de projets inter-quartiers.

Prévention jeunesse :

- Mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation sur des problématiques susceptibles de concerner les jeunes (addictions, comportements à risques, harcèlement, mal-être...)
- En lien avec le référent jeunesse, participer à des actions en direction des jeunes en situation de décrochage scolaire, en rupture avec les institutions

Participation et mise en place d'actions collectives conjointement avec la référente famille / CESF :

- Collaborer avec la référente famille de Maison de quartier et être force de proposition
- Travailler en lien étroit et complémentaire avec la référente famille
- Co-animer et maintenir la dynamique de groupe.
- Favoriser l'expression, la participation et la créativité des publics.
- Participer aux animations spécifiques

Participation aux initiatives et au fonctionnement de la Maison de Quartier :

- Participer à l'organisation des événements locaux.
- Participer à l'accueil loisirs en fonction des besoins pendant les vacances scolaires
- Participer à la fonction accueil pour couvrir les amplitudes horaires de la maison de quartier ou remplacer du personnel absent
- Participer à l'animation globale de l'équipement : projets inter secteurs, fête de quartier
- Participer à l'organisation d'actions transversales et inter – maisons de quartier, à l'échelle de la Ville.
- Participer à l'inscription aux ateliers, gestion des dossiers et des listes de présence (type ateliers parents-enfants pendant les vacances scolaires...)
- Veiller au respect des normes de sécurité lors de ces ateliers
- Organiser des actions en partenariat avec les professeurs et/ou les associations et bénévoles (sorties ; expositions ; concours locaux...)
- Animer des ateliers en fonction de ses compétences propres

Missions ponctuelles

Appartenance à des groupes de travail :

- Groupes de travail inter maison (CLAS) pilotés par les directeurs référents
- Projet évènementiel de la ville en transversalité avec d'autres directions

Votre profil

Formation

Diplôme de BAC+2 validé obligatoire (obligation agrément Centre social)

Expérience

Expérience antérieure souhaitée sur un poste similaire au sein d'un Centre Social ou d'une association.

Savoir-faire

- Pédagogie
- Capacité rédactionnelle
- Savoir s'organiser et anticiper les besoins
- Capacité d'adaptation
- Savoir travailler en équipe et communiquer
- Maîtrise de l'outil informatique
- Méthodologie de projet
- Techniques d'animation (accompagnement, pilotage de projets...)
- Techniques de communication orale

Savoir-être

- Rigueur
- Sens du relationnel
- Esprit de création et d'initiative
- Sens de l'écoute

Conditions d'emploi

Cycle de travail

Poste à temps complet à 36h/semaine du lundi au vendredi

Contrainte(s) liée(s) au poste

- Disponibilité jusqu'à 19h pour le CLAS (lundi, mardi, jeudi, vendredi hors vacances scolaire)
- Disponibilités ponctuelles en soirée et weekend selon événements de la structure

Nombre de jours de congés

25 jours de congés, 6 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)